

**1 Commande Publique  
1.1 Marchés publics**

N°042/2023

**DECISION DU PRESIDENT**

**Marché de fourniture de carburant – MAPA - petits lots**

**Le Président de la communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle,**

**VU** les articles L5211-1, L5211-2 et L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
**VU** le Code de la Commande Publique et notamment les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 2° du Code de la commande publique,  
**VU** la délibération du conseil communautaire n°94-2022 en date du 29 septembre 2022 rendue exécutoire le 30 septembre 2022, déléguant à Monsieur le Président pour la durée de son mandat, toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fourniture et de services, quel que soit leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, quelle que soit la variation qu'ils entraînent par rapport au montant du contrat initial, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

**CONSIDERANT** la procédure de commande publique pour le marché de fourniture de carburant lancée en procédure adaptée, en groupement de commandes pour les besoins de la CCPAVR, de la Ville et du CCAS de Pont-Audemer, du SAEP Risle et Plateaux, et des communes de Corneville sur Risle et Quillebeuf sur Seine, avec une date limite de remise des offres fixée au 05 juin 2023,

**CONSIDERANT** la décomposition de l'accord-cadre (petits lots) sans montant minimum et avec montant maximum annuels en 2 lots :

Lot 4 – Fourniture de AD BLUE

Lot 5 - Cartes accréditatives pour la fourniture de carburant pris à la pompe et péages - secteur national

**CONSIDERANT** l'absence de réponse pour le lot 4 et la seule offre reçue pour le lot 5 dans les délais,

**CONSIDERANT** l'analyse de l'offre réalisée conformément aux critères énoncés dans le règlement de la consultation, classant en 1<sup>ère</sup> position : Lot n° 5 : TOTAL ENERGIES

**DECIDE**

**Article 1** : d'attribuer l'accord cadre pour une période d'une année reconductible trois fois comme suit :

Lot(s)	Désignation	Entreprise	Maximum HT/an
05	Cartes accréditatives pour la fourniture de carburant pris à la pompe et péages - secteur national	TOTAL ENERGIES MARKETING France 562 Avenue du Parc de l'Ile 92029 NANTERRE	10 000,00 €

**Article 2** : de conclure l'accord cadre avec l'entreprise TOTAL ENERGIES MARKETING France.

Fait à Pont-Audemer, le 14 juin 2023

Le Président



Francis COUREL